

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 4 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 46 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ANGLETERRE. — LONDRES, 26 SEPTEMBRE.

On a reçu des nouvelles de Lisbonne du 11 :  
 « La reine ne s'était pas réfugiée à bord de la flotte anglaise, mais on la pressait beaucoup de prendre ce parti. Le duc et la duchesse de Terceira et le comte de Carvalho y étaient déjà. Lisbonne était tranquille. Il paraît qu'on a agi prématurément en s'empressant à proclamer la constitution de 1820, car il se prépare, paraît-il, une contre-révolution en faveur des cortès et de l'ancien ministère. Dans la nuit du 10 au 11 quelques coups de fusils ont été échangés près de Berlein. C'étaient, disait-on, deux régiments de cacadores favorables à l'ancien ministère qui se battaient avec la populace ou d'autres militaires. On a appris, par des nouvelles delundi passé huit jours, que la faveur pour la constitution avait cessé, et qu'une réaction avait eu lieu. Tous les ministres avaient fui sur un vaisseau de guerre anglais. Le duc de Terceira est à bord du *Talavera*. Aucune violence n'a été exercée sur personne, et on s'attend à ce que les affaires du Portugal s'arrangeront au gré de tous les amis de la liberté. »

— On écrit de Lisbonne, le 12, deux jours après, la proclamation de la constitution de 1820, tous les ministres étrangers à l'exception de celui d'Espagne avaient protesté contre ce fait et avaient tous suspendu leurs relations officielles avec le nouveau gouvernement. Trois vaisseaux anglais ont pris des dispositions pour agir en cas de besoin. (*Standard*.)

### FRANCE. — PARIS, 26 SEPTEMBRE.

M. le général Bugeaud a été réélu par le collège électoral d'Excideuil (Dordogne). Sur 131 votans, il a obtenu 127 suffrages. Il y a eu quatre billets blancs.

— S. Exc. M. le général Alava, ambassadeur de S. M. la reine d'Espagne, a remis ce matin au roi, en audience particulière, les lettres de rappel qui mettent fin à sa mission.

Immédiatement après, M. le comte de Campuzano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Catholique, a présenté au roi en audience particulière, les lettres qui l'accréditent en cette qualité auprès de Sa Majesté.

M. le comte de Campuzano a eu ensuite l'honneur d'être présenté à S. M. la reine et à S. A. R. M<sup>me</sup> la princesse Adélaïde. (*Moniteur*.)

### NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le gouvernement reçoit de Bayonne les nouvelles suivantes :

« On annonce que le 21, le brigadier Alaix a attaqué Gomez à Villarebledo, lui a fait 1,360 prisonniers, et pris deux canons et des équipages. »

« Rodil est parti de Madrid le 21. » (*Id.*)

### OUVRIERS ANGLAIS.

(Suite. Voir no d'hier.)

L'arc doit être dévié quelquefois ; l'homme a besoin d'interrompre ses jours de travail et de s'accuser par des jours de plaisir et de repos. Au morne silence des dimanches de ce pays puritan, combien de fois je préfère nos dimanches de France, si joyeux. Chez nous, les délassemens de ce jour sont partagés par la famille entière. Voyez les guinguettes autour de Paris et des grandes villes ; quelle gaieté, quel mouvement ! les jeunes filles accortes et fraîches se mêlent aux jeunes garçons, et par leur présence préviennent bien des excès. La danse, la musique aiment tous les groupes, on oublie les fatigues de la veille, on puise un nouveau courage pour les fatigues du lendemain. En présence de sa femme et de ses enfans, l'homme marié, pour conserver le respect de sa famille, est forcé de se respecter lui-même, en même temps qu'il exerce sur elle une active surveillance ; ainsi s'opèrent une action et une réaction mutuelle qui tournent à l'avantage de tous. Je ne me dissimule certainement pas les inconvéniens qui viennent quelquefois porter ombre à ce tableau passablement flatté des divertissemens populaires en France ; mais ces inconvéniens sont moins graves qu'en Angleterre, et l'instruction qui commence à se répandre chez nous viedra les atténuer encore.

Je n'ai vu chez nos voisins un mouvement réel autre que celui du travail, une apparence de fête un peu marquée, que le samedi au soir. Ce jour là, les douze heures de travail sont réduites à neuf pour tout le monde. Chacun reçoit son salaire de la semaine et s'empresse de désertier l'atelier. C'est un spectacle intéressant à suivre, et dont je me suis plu à retracer sur les lieux mêmes les impressions diverses. Voici ce que j'écrivais sur mon album le dimanche 14 juin 1835 à Glasgow :

*A Pay-Day.* — Il est six heures du soir : entre le maître et l'ouvrier tous les comptes sont en règle ; chacun a pris son thé et se sent confortable ; alors, si le temps est favorable, on aperçoit dans chaque quartier, dans chaque rue, un mouvement, une activité, une circulation nouvelle, insolite. A peine si vous pouvez, sans être étouffé, percevoir cette foule remuante, affairée ; mais jamais turbulente. Les bou-dimanche, les autres soldent de vieilles dettes ou en contractent de nouvelles. Le cabaretier surtout reçoit de nombreux visiteurs. Les femmes, les femmes mêmes franchissent le seuil de la taverne, elles ont part à l'atelier, elles travaillent de l'usine, elles se sont imprégnées des miasmes de justice. C'est à Sheffield, à Birmingham, à Manchester, à Glasgow, à Glasgow surtout qu'il faut suivre l'agitation d'un de ces *pay days*, (jours de paie),

— Nous recevons ce soir les journaux espagnols du 18 septembre. La *Gazette de Madrid* contient un décret qui prononce le sequestre des biens de tous ceux qui depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1833 auront abandonné leur résidence pour seconder directement ou indirectement la cause du prétendant, soit dans l'intérieur du royaume, soit au dehors par des missions publiques ou secrètes. Sont annulées toutes les ventes et cessions qui auraient été faites de ces biens, comme frauduleuses. Leur administration appartiendra au gouvernement, mais sera séparée du reste de la fortune publique ; et une fois qu'on aura satisfait à toutes les charges dont ils sont grevés, le produit en sera appliqué à l'indemnisation des patriotes qui auront souffert par suite de leur attachement à la cause nationale.

Madrid était tranquille, à la date du 18 septembre ; mais le ministère se trouvait engagé dans une lutte difficile avec une société patriotique non encore organisée, et à laquelle il refusait l'autorisation nécessaire. S'il fallait en croire une correspondance de Madrid, cet incident pourrait déterminer la retraite de M. Mendizabal.

On continuait à prendre au palais les dispositions convenables pour un prompt départ, si Madrid venait à être menacé de nouveau.

Toutefois les nouvelles du théâtre de la guerre, de ce côté, sont aujourd'hui plus rassurantes.

La nouvelle de la prise de Requena, donnée par la correspondance du *Phare de Bayonne*, que nous avons rapportée hier, ne se confirme pas. Cette ville a résisté au contraire à un coup de main tenté dans la nuit du 12 au 13 par les insurgés pour la surprendre.

Voici la substance du rapport du colonel Albornoz, commandant militaire de Requena. La division expéditionnaire de Gomez arriva le 7 à Utiel, à deux heures de Requena, et elle a occupé jusqu'au 15, c'est-à-dire pendant neuf jours consécutifs, tout le pays environnant, sans avoir été inquiété par Alaix, Cabrera, Quilez et Serrador étaient venus se joindre à Gomez.

Le 13, à une heure de la nuit, 7,000 insurgés attaquèrent la ville sur trois points. Mais Requena, place forte au temps de la guerre de succession, est encore aujourd'hui protégée par ses anciens bastions, qui d'ailleurs ont été récemment armés d'artillerie, et les carlistes n'avaient que deux petites pièces de bât. Ils ne paraissent pas avoir poussé à fond leur attaque ; ce n'était sans doute qu'une surprise, ou une démonstration pour essayer de faire capituler la place ; car le rapport annonce que la garnison n'a pas eu même un seul homme de blessé. Cette garnison était toute composée de gardes nationaux : il n'y avait qu'une seule compagnie de troupes de ligne. Les carlistes se sont retirés dès les premiers coups de canon avec une perte insignifiante.

Nous supposons hier qu'une attaque sur Requena devait avoir eu lieu le 13 : c'est en effet ce jour là qu'elle a été tentée. Il paraît qu'à Utiel, ainsi que sur toute la route de Cuenca, on disait la ville prise, et que ce bruit se sera propagé jusqu'à

se prolongeant fort avant dans la soirée. En France, j'aurais dit dans la nuit, mais en Ecosse il n'y a pas de nuit, à proprement parler, pendant la saison d'été. Même pour le voyageur prévenu d'avance, c'est un spectacle vraiment curieux et surprenant que ce phénomène de lumière. A neuf heures et demie du soir, lorsque chez nous tout est ténébres, les rayons du soleil couchant dorant encore l'horizon écossais, l'air est frais et pur ; les nuages flottent rares et légers, les ardens fourneaux des manufactures qui, dans le jour, enveloppaient la ville d'un noir et épais brouillard, ont cessé de vomir la flamme et la fumée. A cette heure, vous jouissez entièrement de la nature et de la vie. Les enfans, libres de la corvée industrielle, entourent la marchande de merluc sèche, puis se précipitent, en grignotant leur poisson, sur les gazons *Calton Green*, où mille jeux les appellent. La course, le saut, la balancette, le carrousel au cheval de bois sont à leur disposition et les invitent tour-à-tour. Comme un homme, l'enfant a travaillé et sud sa semaine ; il a donc aussi, lui, son salaire du samedi pour payer son pain et ses plaisirs ; *panem et circenses*. Là est encore le spectacle en plein vent, la baraque de sapin et son *jack-pudding* (paillasse), la bagatelle de la porte et les mille merveilles de l'été d'été. Rien ne manque au tableau !

En Angleterre, les femmes ont généralement des traits fins et doux, une complexion délicate, un abord bienveillant et gracieux. Ce caractère se retrouve même dans les ateliers, où, selon l'usage universel du pays, toutes travaillent le cou nu, les épaules découvertes. C'est parmi ces jeunes ouvrières, la plupart du temps fort jolies, que trop souvent se recrute la honteuse cohorte des courtisannes, sans qu'elles perdent dans cette infame condition cette apparence de douceur à laquelle l'homme et l'éducation les ont de bonne heure assouplies.

A Glasgow l'aspect change, la génération féminine est grande et forte ; elle a, sans effronterie, les traits hardis et fiers, mais aussi sans grâce et sans délicatesse. Les cheveux rouges, s'ils ne dominent pas en nombre, sont communs plus que partout ailleurs. Ce qui frappe tout d'abord l'œil le moins observateur, ce sont ces jeunes filles, population indépendante des ateliers, se promenant dans les rues, seules à seules ou par groupes, comme les hommes : les ouvriers en ont seul le privilège ailleurs. Toutes sont peignées avec soin ; leurs cheveux relevés avec assez de grâce sur la tête, sont également lissés des deux côtés du front ; de longues pendeloques brillent à leurs oreilles ; la tenue de quelques-unes se montre propre, même élégante pour des femmes du peuple, lorsqu'elles ont quitté le costume de travail, composé le plus souvent d'un jupon court et d'une espèce de casquin ou manteau de lit en coton rayé, à manches retroussées. Ce qu'il y a de plus bizarre, avec cette apparence d'aïeance et de propreté, c'est de voir ces dignes descendans de la farouche Héloïse de *Rob Roy*

Madrid, où il était répandu le 16 avec des détails inventés par les malveillans. C'est avec une pleine satisfaction que nous le voyons officiellement démenti ; car les insurgés se seraient fait de cette vieille forteresse un troisième point d'appui, comme Chelva et Canta-Yieja.

Le même rapport du colonel Albornoz annonce que le 16 au matin, Gomez, Cabrera, Quilez et Serrador s'étaient mis en marche pour Casa-Ibanès. Ce village est situé dans la Manche, entre Requena et Chinchilla. De là les insurgés peuvent se porter, ou dans le royaume de Valence ou dans celui de Murcie. La *Gazette de Madrid* ni les autres journaux ne parlent des mouvemens du brigadier Alaix, qui était cantonné le 15 à moitié chemin de Cuenca et Requena, d'après son rapport officiel que nous avons fait connaître hier.

Mais le départ des insurgés, qui, en évacuant Utiel et les environs de Requena, cessent d'intercepter la grande route de Valence à Madrid, donne à croire qu'ils auront été forcés à la retraite par les manœuvres des troupes constitutionnelles venues d'Aragon, de Valence et de la Castille. On écrit d'ailleurs de Madrid que le général Rodil, ministre de la guerre, était rentré dans la capitale avec une partie de la garnison, la coopération de cette force ayant cessé d'être nécessaire.

Nous faisons des vœux d'autant plus sincères pour la continuation de cet heureux état de choses en Espagne, que les revers, nous le savons trop, y sont toujours le signal de nouveaux excès et de nouvelles calamités ajoutées à celles d'une guerre déjà si funeste.

P. S. Une dépêche télégraphique, reçue aujourd'hui de Bayonne, annonce que Gomez a perdu 1,500 hommes dans un engagement avec les troupes constitutionnelles.

### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Nous empruntons au *Journal du Loiret* ; les détails suivants sur le crime commis, à Orléans, par le nommé Desmarteil, dont un premier rapport nous avait dénoté les circonstances.

Un événement déplorable est arrivé vendredi au château des Muirs, situé à une lieue de la Ferté-St-Aubin, et appartenant à M. Thomas Scottowe, ce jeune et riche anglais dont le mariage avec la fille d'un boucher d'Orléans a fait tant de bruit dans nos contrées, il y a environ huit ans.

Cette union, qui avait été précédée de liaisons intimes, ne tarda guère à être troublée par l'extrême jalousie du mari, qui se livra bientôt à des violences répétées et même à des voies de fait envers sa femme, au point que celle-ci fut un jour forcée de l'abandonner et de se retirer dans sa famille.

Cependant la dame Scottowe, quoique trompée dans l'espoir du bonheur qu'une si brillante fortune avait semblé lui promettre, ne donna pendant long-temps à son mari, par sa conduite, aucun sujet d'autoriser ses mauvais traitemens,

marcher, sans exception, nu-pieds, nu jambes dans les rues d'un pas ferme et rapide, les bras ballans, non point avec mollesse, mais avec cet air mâle qui donne de l'aplomb et de la cadence à la marche. En les voyant, je me disais en moi-même : « Ces jeunes filles ont, comme d'autres sans doute, un cœur et des passions ; comme d'autres, elles peuvent se livrer à un amant, mais à coup sûr elles ne se vendent jamais ; pour elles, il n'y a pas prostitution. » Des renseignemens recueillis plus tard m'ont appris qu'en effet cette supposition était fondée. Ces femmes sont donc mêlées aux promeneurs du samedi soir ; elles en sont une variété.

Entre onze heures et minuit, le tumulte cesse, la foule s'écoule peu à peu, chacun rentre au logis, se couche et s'endort... j'ai presque dit jusqu'au lundi suivant, tant un dimanche en Angleterre, mais en Ecosse surtout, est calme et silencieux. Le jour du Seigneur a lui, la Grande-Bretagne entière devient muette et recueillie ; chaque fidèle se rend à l'église ; alors tout bruit a cessé : vous n'entendez plus qu'à de longs intervalles le son des cloches et les chants d'un petit groupe de méthodistes, répétant en chœur l'hymne entonnée par quelque prédicateur en plein vent, lequel, du coin d'un square, a fait son temple, et d'une borne sa chaire à prêcher. La foule dévote ou curieuse l'entoure, les uns écoutent avec recueillement, chantent avec onction ; les autres regardent et se taisent, mais personne ne s'avise de troubler ou de critiquer ce service improvisé qui termine une courte exhortation à l'amour de Dieu et du prochain, et aussi une collecte pour les pauvres et religieux.

*Apprentis.* — Après les ouvriers anglais il est juste de consacrer quelques pagos à leurs apprentis, pépinière féconde où leurs rangs se renouvellent.

D'après un statut de la reine Elisabeth, défense était faite à qui que ce fût d'exercer un état, une industrie quelconque avant de s'être soumis à un apprentissage d'une durée rigoureusement fixée à sept ans. Ce statut a été révoqué depuis quelques années, et chacun peut discuter librement aujourd'hui les conditions de son noviciat ; néanmoins, nul jeune homme n'a le droit de signer son contrat d'apprentissage avant sa quatorzième année révolue. Malgré la révocation du statut d'Elisabeth, l'usage des sept années d'apprentissage prévaut généralement encore dans la plupart des états ; dans quelques cas ; cependant, les sept années sont réduites à cinq ; mais par une exception peu fréquente et qui dépend entièrement du maître.

L'apprenti, logé, nourri et vêtu par son maître, pourra lui payer une pension ; dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsqu'il demeure en dehors de son atelier, il reçoit un salaire dès le second mois de son apprentissage. Assez faible d'abord (4 ou 5 schellings par semaine)

lorsqu'il y a à peu près dix-huit mois un consolateur, un vengeur vint s'offrir à elle.

Le sieur Desmartel de Sertholet, de Nogent-sur-Vernison, doué du physique le plus agréable, et possédant des talents distingués, mais d'une conduite très-dérégulée, se lia d'intimité avec M. Scottowe, et fut imprudemment invité par lui à venir à sa terre. Là, il vit Mme. Scottowe, il la connut malheureuse, et il éprouva pour elle des sentimens particuliers auxquels elle eût la faiblesse de répondre.

Le caractère jaloux de M. Scottowe fut encore exaspéré par le ton de familiarité qui se développa sous ses yeux entre les deux amans. Les querelles se multiplièrent; Desmartel ne put y rester étranger, et il s'oublia jusqu'à provoquer son hôte en combat singulier.

Cette scène violente n'eut pas alors d'autre suite, et ils continuèrent d'habiter ensemble.

Il y a environ quinze jours, M. Scottowe et Desmartel partirent pour Paris. Nous n'essayerons pas de soulever le voile qui nous cache les intentions secrètes de ces deux individus, et le véritable but de leurs voyages à l'égard l'un de l'autre; il nous suffira de dire que, peu de jours après leur arrivée, de vives discussions eurent lieu entre eux, et que Desmartel renouvela ses provocations. On nous a même assuré que M. Scottowe avait conçu de lui une telle méfiance pour sa sûreté personnelle, qu'il se faisait constamment accompagner par un de ses amis.

Enfin, Desmartel quitta subitement Paris dans la soirée de jeudi, et revient à franc étrier au château des Muirs, où il arrive le lendemain matin vers les neuf heures. Il y trouve madame Scottowe. A dix heures, Desmartel n'existait plus, et cette dame était blessée mortellement: deux coups de feu les avaient frappés l'un et l'autre à la région du cœur.

Lorsqu'on est entré dans la chambre où s'est commis ce double suicide, on a trouvé auprès de Mme. Scottowe un pistolet d'arçon à deux coups entièrement déchargé et auprès de Desmartel un autre pistolet armé, mais ayant encore sa charge; d'où l'on a conclu que Mme. Scottowe avait seule tiré les deux coups de son arme, le premier contre son amant, et le second sur elle-même. Elle n'a survécu que très-peu de temps à sa blessure, et a succombé le même jour, à cinq heures, dans des convulsions affreuses. Elle a gardé, du reste, un silence absolu sur la cause de son désespoir.

Madame Scottowe et Desmartel étaient l'un et l'autre âgés de 28 ans.

On a trouvé deux lettres dans le portefeuille de Desmartel, l'une adressée à son père pour lui annoncer sa mort; l'autre à M. Scottowe, dans laquelle il lui écrivait qu'à son retour il ne retrouverait plus chez lui que deux cadavres.

M. Scottowe est arrivé hier matin à Orléans, où il a bientôt appris ce triste dénouement d'un drame dont il eut bien pu lui-même devenir tôt ou tard la victime.

BELGIQUE.

Bruxelles, 26 septembre. (Trois heures.) — A la séance générale succède une chaleureuse confiance, le cours de l'actif ouvert à 23 avant la bourse, rencontra de suite de grands acheteurs à 23 1/2, pendant la bourse le prix de 24 5/8 fut atteint, et on resta 24 1/2, ainsi 5 p. c. de hausse en deux jours. Les autres valeurs se sont ressenties de cette amélioration. Les actions fermes de la Société Typographique (Wahlen), sont demandées à 4 p. c. de prime, les éventualités à 3 p. c.

Après la cote l'actif tient ferme à 24 1/2 beaucoup de preneurs. Librairie Hauman: actions au porteur 126, nominatives 105 papier; Brasserles 109 P.

Anvers, (2 heures.) — Ardoin 24 1/2 25 24 3/4 A.

Amsterdam, 27 septembre. — Dette active 2 1/2 p. c. 49 1/16 50, 5 p. c. 97 1/2 3/4; billets de change 20 1/4 1/2 7/16, syndicat 92 1/4 93 3/4 1/2, société de commerce 165 1/2 170, Ardoin pièces de 85 liv.

Le salaire s'accroît progressivement à différentes époques stipulées d'avance.

Dans l'imprimerie, les conditions d'apprentissage sont sept années de temps. La première année, l'apprenti ne reçoit rien, la seconde année son gain hebdomadaire est fixé à 12 ou 14 schillings, il s'accroît graduellement selon son adresse et son aptitude au travail. Dans d'autres imprimeries de Londres; les apprentis reçoivent un salaire dès le troisième mois.

Les droits du maître sur l'apprenti sont assez étendus; ainsi il peut lui infliger des châtimens corporels, pourvu toutefois que ce soit avec modération. Par une disposition assez bizarre, ce droit de châtiement accordé au maître, est refusé à la maîtresse de l'apprenti. Sans doute, le législateur a senti que, destinée à régner par la douceur et l'amour, la femme ne pouvait empier sur le triste privilège de l'homme, de régner par la force et la crainte. Si un apprenti quitte son maître, il est ramené à l'atelier par la force publique, et obligé de récompenser le temps qu'il a perdu; en cas de mutinerie, ou de refus obstiné de travail, il est traduit devant le magistrat et peut être condamné à un emprisonnement de trois mois au plus dans une maison de correction.

Si un enfant, destiné à une profession manuelle, appartient à des parens un peu aisés, il est envoyé de bonne heure aux écoles. Les ouvriers anglais sentent toute la valeur de l'instruction; aussi, lorsque leurs moyens le leur permettent, ils ne négligent rien pour faire étudier leurs enfans. Les écoles des villes industrielles de la Grande-Bretagne sont merveilleusement installées pour donner aux jeunes gens les connaissances premières les plus appropriées à leurs futures professions. La lecture, l'orthographe, le dessin linéaire, le calcul, la géométrie, l'histoire, la géographie, les langues anglaise et française, enfin des notions succinctes de la forme du gouvernement de leur pays, des droits de la couronne et de ceux des citoyens, voilà les moyens de l'enseignement primaire qu'ils reçoivent en attendant que cette instruction soit perfectionnée plus tard par les cours plus élevés des *mechanics institutions*.

Si la condition médiocre des parens ne leur permet pas ces sacrifices, leurs enfans sont alors reçus dans des salles d'asile (*infant schools*), jusqu'à ce qu'ayant atteint leur neuvième année, ils puissent être admis dans les manufactures; mais là encore ils ne sont point privés de tout enseignement; les écoles des dimanches leur restent ouvertes, sans dire que chez certains fabricans un professeur est attaché à leur usine pour l'instruction spéciale des jeunes enfans qu'ils occupent.

Comprend-on bien maintenant les avantages que cette manière de procéder donne à l'Angleterre sur la France? Pour moi, j'y vois la cause principale de la supériorité incontestable, dans la plupart des cas, des ouvriers anglais sur les nôtres. Pour nous en convaincre,

20 3/4 21 20 7/8, grosses pièces 20 1/4 3/8, différée 8 1/2 3/4, brésiliens 79 1/4, napes 86, russes 100.

On a vendu aujourd'hui plusieurs parties fonds hollandais pour compte allemand, ce qui est cause que ces fonds qui avaient une tendance à la hausse ont reculé après. Les fonds ont presque fini comme hier.

Le cours des fonds espagnols est sans couleur, on ne fait presque rien, et leur prix est resté comme hier.

Le grand-duc Michel est arrivé le 24 à Nimègue se rendant à La Haye avec une suite nombreuse.

Paris, 26 septembre.

Sans accorder à la hausse d'aujourd'hui une trop grande confiance qui pourrait être dangereuse, il faut au moins, par induction, en revenir à ce jugement que la baisse des jours précédens n'avait pas sa source dans un fait ou dans une croyance politique, et que l'avènement du ministère a coïncidé avec la baisse mais ne l'a pas causée. C'est être étranger à la bourse que de contester à la peur le pouvoir de produire des mouvemens comme ceux que nous avons vus, et la reprise de ce jour témoigne autant de l'entraînement aveugle des joueurs, que des besoins de réalisation. L'assurance du maintien de la tranquillité à Madrid, jusqu'au 19, a aussi donné lieu de reprendre aux vendeurs inconsidérés de samedi, ce qui cause une hausse de 3 francs en prenant les cours extrêmes. Les pédistes ont monté de conserve, et cependant les miguelistes ont fait 18 1/2. Les duçats présentent aussi sur les cours de samedi une différence de plus de 4 fr.

Paris, 27 septembre. — Actif espagnol 23 7/8 (hausse 2 3/8), et cependant les nouvelles les plus contradictoires circulaient à la bourse.

Londres, 26 septembre, (Quatre heures.) — La bourse a résisté avec fermeté aux baisses marquées de l'étranger. La confiance paraissait renaitre, et il ne faudrait qu'une reprise soutenue sur les autres marchés pour dissiper les restes de panique. Consolidés 88 3/8 (baisse 1/8); belges 100 1/2; hollandais 2 1/2 p. c. 49 3/4 5/1 à 1/4 à 3/8 (hausse 7/8), 5 p. c. 99 1/2 à 100 1/4 (hausse 3/4); espagnols active au comptant 24 20 1/2 21 3/8 1/8 à 1/4 (baisse 1), au 30 courant 21 1/4 20 1/2 21 1/2 1/4 3/8 1/4 1/2 3/8 à 1/2 (baisse 1/2), passive 6 7/8 à 7 1/4 (hausse 1/4), différée 9 8 3/4 à 9 3/8 (hausse 1/8), portugais 5 pour cent 49 1/2 49 50 1/2 à 50 (baisse 1/2), 3 p. c. 34 1/2 à 35 (hausse 1, brésiliens 78 1/2 (sans variation).

M. le ministre de la guerre accompagne le Roi au camp de Beverloo.

Le roi sera de retour à Laeken vendredi 30 du courant.

On travaille activement à la confection des brevets pour les officiers de la garde civique. Ils seront distribués sous peu.

Sir Robert Wilson, général anglais, venant de Londres, est arrivé à Bruxelles et est descendu à l'hôtel de Belle-Vue.

On évalue à plus de 500 le nombre des archers et carabiniers que les fêtes ont attirés à Bruxelles. On les distinguait, dans les estaminets, à leurs casquettes de cuir vert qui ont passé de mode depuis 20 ans, et qui étaient alors la coiffure ordinaire des hommes du peuple.

L'on se prépare à faire de magnifiques funérailles à M<sup>me</sup> de Bériot.

Les journaux anglais nous apportent aujourd'hui des nouvelles de ses derniers moments. En voici un extrait:

On lit dans le *Manchester Guardian*: C'est avec les sentimens de la plus grande douleur et des plus poignans regrets que nous annonçons la mort de la célèbre cantatrice Mme Malibran, qui a succombé hier soir (vendredi 23) à l'hôtel de Mosley Arms, à Manchester. Nous avions annoncé mercredi que l'excellente cantatrice était toujours assez faible et avait encore la fièvre. Depuis lors son état a toujours empiré, elle est tombée dans un état complet de torpeur. Jeudi dans l'après-midi elle était sans connaissance, et les symptômes devinrent tellement alarmans que son médecin, M. Bullock, crut nécessaire d'appeler un bon chirurgien en consultation. Le docteur Lewis, appelé auprès de la malade, déclara que selon lui tout espoir était perdu, quoique l'état de grossesse peu avancé ne put être la cause de sa mort.

comparons les usages des deux pays. On vient de voir ceux de l'Angleterre; maintenant que se passe-t-il en France? La plupart des tems les enfans de l'ouvrier, abandonnés à eux-mêmes sur le pavé des rues, y contraignent, dès l'âge le plus tendre, des habitudes d'oisiveté et de vagabondage, difficiles à réformer par la suite. Si l'enfant, c'est le cas le plus rare, a pu être admis dans quelque école primaire, et qu'il sache lire à 8 ou 9 ans, les parens en tirent parti en le plaçant comme commissionnaire dans quelque maison honnête où il gagne de 6 à 15 francs par mois. A 12 ou 13 ans on songe à lui donner un état, que le peu d'aisance ou le caprice des parens ne lui permet pas toujours de choisir. Alors commence l'éducation de l'atelier. Or, chez nous un apprentissage ne dure pas plus de quatre années; la plupart du temps même il est fixé à trois ans, sans aucune condition de salaire. De là il advient qu'à 17 ou 18 ans, 19 au plus tard, un jeune homme quitte son maître et reste ainsi livré à lui-même sans expérience, sans raison formée, et, la plupart du temps, sans savoir grand chose de son état, conséquemment sans être toujours capable de gagner sa vie. Cependant ce jeune homme se croit capable, il est tout fier de son titre d'ouvrier récemment acquis; il le porte avec orgueil, est rétif sous le frein; reconnaît difficilement d'autre supériorité que celle qu'il croit avoir; méprise, du reste, toute autorité, et se condamne lui-même à végéter dans une médiocrité perpétuelle; heureux quand la débâche ne vient pas ajouter à toutes ces causes de misère. Quelques ouvriers cependant, ou mieux élevés, ou doués d'un caractère meilleur, d'un esprit plus droit, savent, par une noble émulation, compléter par eux-mêmes et d'eux-mêmes l'insuffisance de leur première éducation, mais ceux-là, qui soutiennent l'industrie française, sont en petit nombre: j'ai vu peu de temps au milieu de la classe ouvrière, je crois savoir à quoi m'en tenir.

Le contre-maître d'une manufacture de Birmingham, de qui je tiens une partie de ces détails sur les apprentis anglais, apprenant la brièveté de l'apprentissage en France, et surtout l'âge auquel il finit, ne put s'empêcher de s'écrier dans son étonnement: « Mais vous voulez donc que nos enfans deviennent hommes avant d'être hommes! » C'est la juste contre-partie des vieux généraux de vingt ans de M. Casimir Delavigne. Mot imprudent qui a fait bien du mal.

Remarquons maintenant combien l'ouvrier anglais est favorisé par les usages et les lois de son pays. S'il appartient à une famille aisée, il a pu de bonne heure dans les écoles une instruction théorique qui a développé son intelligence, agrandi ses idées. A quatorze ans, il entre déjà formé, et l'apprentissage; un salaire raisonnable et presque suffisant à ses besoins, l'encourage au travail; la certitude de voir ce salaire augmenter, l'excite tous les jours à mieux faire; un contrat sévère le retient pendant sept ans chez son maître, lequel doit dans son propre intérêt et pour le profit qu'il peut en tirer, deve-

Hier matin elle se trouvait un peu mieux et prit un peu d'eau d'orge que lui présenta son mari, M. de Bériot, enfin elle a expiré vingt minutes avant minuit dans la soirée de vendredi.

Depuis le commencement de sa maladie, M. de Bériot, n'a pas quitté le lit de la patiente, sinon pour remplir ses engagements à la fête musicale.

Le *Manchester Guardian* ajoute que M<sup>me</sup> Malibran n'était âgée que de 28 ans.

Le *Globe* et tous les journaux de Londres joignent leurs regrets à ceux du *Manchester Guardian* et déplorent tous la mort prématurée de celle qu'on pouvait nommer à juste titre la reine du chant.

CONGRÈS MÉDICAL DE BELGIQUE.

Séance du 27 septembre 1836. — M. le docteur Joly présente à l'assemblée un jeune homme de 16 ans chez lequel existe un vice de conformation des parties génitales très remarquable.

M. Bigot à la parole pour reprendre la discussion sur la 4<sup>me</sup> question conçue ainsi:

« S'il est bien démontré aujourd'hui qu'un enfant peut respirer dans le sein de sa mère et cependant naître mort, la seule induction rigoureuse à tirer des expériences de la doctriane pulmonaire, par le médecin comme par les jurés, n'est-elle pas que l'enfant a respiré, et non pas qu'il est né vivant? N'y aurait-il pas nécessité, en ce cas, pour les présidens des cours d'assises de modifier les formules dans lesquelles ils emploient les expressions avoir respiré, avoir vécu, comme synonymes de être né vivant? »

Il lit deux arrêts de cour de cassation ou le jugement porté, en matière d'infanticide, par des cours d'assises, se trouve annulé parce que le président avait omis de poser aux jurés la question: l'enfant est-il vécu? »

M. Scutin cite à l'appui de la possibilité du vaçissement intra-utérin, un fait qu'il a recueilli récemment dans la pratique privée. M. Bigot est invité à rassembler toutes les observations connues pour en faire un travail spécial.

M. Martinus lit un mémoire de M. Garin, chirurgien, à Tournay, sur la section et la ligature du cordon ombilical, envisagées sous le rapport de la médecine légale.

La discussion est ensuite ouverte sur la 4<sup>me</sup> question: « Quelles sont les affections où la compression peut être employée avec succès? » M. Deroubaix dit quelques mots sur l'efficacité de la compression contre l'inflammation qui accompagne les fractures simples.

M. Joly dit que la compression lui a surtout réussi dans le traitement des ulcères chroniques à bords calleux, des entorses accompagnées d'accidens inflammatoires, des bubons et des varices. — M. Scutin ajoute que c'est contre l'entorse que la compression est le plus efficace: il l'a également employé avec succès contre les bubons. M. Martinus demande à M. Scutin si, dans sa pratique, il a accueilli quelques faits qui démontrent l'utilité de ce moyen dans le traitement du squirrhé du sein; M. Scutin répond que par la compression il a réduit à un très petit volume des tumeurs fort considérables que d'abord il a cru être de nature squirrhueuse, mais que plus tard il a pensé que ces tumeurs auraient pu se résoudre de même sous l'influence de tout autre médication.

M. Daumerie informe l'assemblée que MM. Dieudonné et Jaubert ont fréquemment employé la compression et qu'ils en ont retiré les plus grands avantages dans le traitement de l'érysipèle simple, de l'érysipèle phlegmoneux avec imminence de suppuration, des tumeurs sanguines traumatiques, de l'affection particulière qui a la suite d'un effort, se développe dans la gaine tendineuse du court extenseur et long adducteur du pouce, et s'accompagne d'une crépitation plus ou moins forte.

Avant de lever la séance, l'assemblée décide que la 2<sup>e</sup> session du congrès médical sera close le lendemain.

LIÈGE, LE 29 SEPTEMBRE.

BULLETIN.

La dépréciation des fonds publics continue de faire l'objet des commentaires de tous les journaux. Nous avons reproduit les réflexions sur cette matière d's organes de l'opinion les plus opposés, et on a pu voir que le Na-

lopper de bonne heure le talent de son élève et toujours tendre à le perfectionner, jusqu'à ce que celui-ci ayant accompli son engagement, atteint sa vingt et unième année, sort d'apprentissage homme fait et ouvrier accompli.

Dans un autre cas, c'est-à-dire lorsque des parens pauvres n'ont pu lui donner une première instruction ou le maintenir dans les écoles jusqu'à sa quatorzième année, l'enfant, pour un salaire de 2 à 4 shillings par semaine, entre à 9 ans dans une manufacture; et il y devient *piecer* ou *scavenger*, c'est-à-dire qu'il rattache les fils rompus, porte les rubans de coton cardé du *drawing frame* à la *mangle*, ou bien huile les rouages des machines et nettoie les métiers. Dans l'un et l'autre cas, il vit et croit au milieu même des machines qu'il sera peut-être appelé à fabriquer un jour. De là, sans contredit, cette connaissance pratique de la mécanique chez les ouvriers anglais, de là cette multitude d'améliorations, de perfectionnemens incessans dans tous les arts. Ne se souvient-on pas que c'est un de ces enfans employés près des machines, qui inventa le mouvement spontané du *iron* de la machine à vapeur? Peut-être il connaît mieux que l'ouvrier qui la fit, les avantages et les inconvéniens d'une combinaison mécanique; son esprit, sa mémoire, son jugement, se familiarisent de bonne heure avec les différens mécanismes, avec les rouages, les ressorts divers et multipliés qui les composent: ces ressorts, ces rouages deviennent pour lui ce que les lettres de l'alphabet, les mots de la langue sont pour un écrivain habile; il sait leur usage, leur emploi utile; il a deviné le secret de telle combinaison, il en a vu les avantages, senti tous les vices; et, lorsqu'enfin il a atteint sa quatorzième année, s'il lui plaît de quitter les ennuyeuses fonctions du *piecer* ou du *scavenger* pour devenir apprenti mécanicien, il sait déjà tout ce qu'il lui faudra éviter ou rechercher dans la construction d'une machine; enfin, s'il accomplit ses sept années d'apprentissage, sera-t-on surpris qu'il sorte de ce long noviciat ouvrier habile, expérimenté.

Après de cette éducation professionnelle, longue et complète, combien est inférieure celle de nos ouvriers! Sans doute le législateur devrait s'efforcer, en France, d'apporter quelque remède aux inconvéniens de notre mode d'apprentissage; malheureusement on ne peut se dissimuler que la crainte d'attenter à la liberté individuelle ou de soulever les résistances invincibles, s'opposera toujours à ce que la réforme industrielle s'introduise chez nous par cette voie. Il ne reste ouverte que celle de l'instruction scolaire; c'est donc de ce côté que doit se tourner l'attention sérieuse du pouvoir; il ne doit reculer devant aucun sacrifice pour créer de nouvelles écoles, donner une meilleure direction aux anciennes, et enfin perfectionner les méthodes arriérées d'enseignement. D'un autre côté, le devoir des citoyens éclairés est de seconder, d'accélérer ce mouvement; car ce n'est qu'à ce prix qu'il nous sera donné de disputer à l'Angleterre la palme de la richesse et de la puissance.

tionnal, comme le Journal des Débats, émettent l'avis que les causes principales de la crise financière, sont en dehors de la politique proprement dite. En cela la feuille républicaine s'est montrée plus franche, plus loyale que les journaux du tiers parti, qui ont osé soutenir un moment, que la présence de M. Guizot aux affaires, avait grandement contribué à l'abaissement des cours de la bourse. Cette tactique est tout-à-fait à la hauteur du parti avide et ingrat qui après s'être associé à la politique de M. Guizot et de ses amis, aux jours du danger, les désavoue maintenant pour recueillir leur héritage. — Chacun semble pourtant aujourd'hui d'accord sur les causes de la tourmente qui agite le monde financier. En première ligne il faut placer, la mesure prise pour la banque d'Angleterre d'augmenter le taux de son escompte. On sait l'influence irrésistible qu'exerce cette puissance sur toutes les affaires; et un seul de ses mouvements s'est fait ressentir, non seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore dans l'Europe entière.

Après la hausse du taux de l'escompte en Angleterre, il y a bien encore quelques autres causes secondaires, qui ont aussi agité sur le crédit public; mais toutes, nous le pensons, dérivent de la résolution prise par la banque anglaise; toutes ont été engendrées par elle.

Cette importante résolution de la banque d'Angleterre, est attribuée à diverses causes; les uns disent qu'elle a voulu empêcher l'exportation en Amérique d'une trop grande quantité de numéraire; les autres soutiennent qu'elle a été mue par la crainte de voir éclater une crise commerciale, de la nature de celles qui affligent de temps à autre l'Angleterre, et qu'alors elle a dû naturellement chercher à restreindre le cercle des affaires. Cette opinion, comme on l'a déjà pu voir, est la plus généralement accréditée.

Quoi qu'il en soit, la défiance manifestée par la banque d'Angleterre a dû frapper tous les esprits. Chacun s'est demandé s'il ne se passait point dans le monde quelque fait extraordinaire, de nature à mettre en péril les capitaux en circulation? Et les écus sont dès lors devenus prudents et même craintifs. En attendant que la situation s'éclaircisse, les capitalistes s'abstiennent, l'argent devient rare et les affaires difficiles.

C'est évidemment dans cette défiance générale, qu'est la cause du mal qui nous afflige aujourd'hui.

En effet jetons les yeux autour de nous, et nous ne découvrirons aucune cause de désastre véritable. Comme nous venons de le dire les journaux qui poussent à une réforme sociale, sont eux-mêmes forcés de convenir, que rien sur l'horizon politique ne justifie les craintes de la bourse. Que voyons nous en effet dans le monde industriel? les signes d'une durable prospérité. Des chemins de fer sont en construction sur un grand nombre de points dans tous les pays de l'Europe. Delà un immense développement dans la fabrication du fer, un redoublement d'activité dans l'extraction du charbon et du minerai. Tout se lie dans le monde industriel. Le mouvement ascensionnel d'une branche de la production détermine d'ordinaire un mouvement analogue dans toutes les autres, alors surtout qu'il est régulier, naturel, provoqué par la nature des choses elle-même, et non par des causes artificielles, telles entr'autres que le privilège et le monopole.

Il nous est donc tout à fait impossible d'apercevoir dans les circonstances où nous nous trouvons, aucune cause de perturbation profonde dans les affaires. Nous sommes fort loin certes de blâmer la réserve des capitalistes. L'exemple qu'a donné la banque d'Angleterre ne sera point perdu. Elle a cru devoir modérer le mouvement des entreprises industrielles et commerciales, on peut regarder cette conduite comme un avertissement salutaire, un rappel à la prudence. La production des richesses a ses lois. On ne peut les enfreindre sans en porter la peine. Les crises de 1826 et de 1827 sont de mémorables leçons.

Quant à la dépréciation des effets espagnols, on ne saurait nier que la situation de la Péninsule, et les derniers événements dont elle a été le théâtre, n'aient entraîné le désastre des prêteurs.

La hausse du prix de la houille donne des inquiétudes aux magistrats de la ville de Londres. Les journaux anglais du 26, nous annoncent qu'une réunion publique doit avoir lieu à ce sujet sous la présidence du lord maire.

On croit que les propriétaires de charbons en Angleterre sont généralement dans l'intention d'augmenter leurs prix. Ils prennent pour prétexte de cette mesure que la consommation pour la vapeur et les machines à vapeur est tellement augmentée dernièrement, qu'une hausse de prix est devenue inévitable.

La demande totale, par année était dernièrement comme suit :

Consommation domestique	20,804,570 tonneaux.
Forges à fer	3,000,000 dito.
Manufactures	4,550,000 dito.
Les bateaux à vapeur	3,000,000 dito.
L'exportation	615,255 dito.

Total : 31,969,825 tonneaux.

On voit par ce tableau que près d'un tiers de la demande totale est pour les manufactures et la vapeur. C'est une grande consommation sans doute, mais rien ne justifie la prétention des propriétaires de charbons et prouve la nécessité où ils seraient d'augmenter leurs prix parce que le nombre des acheteurs augmente.

(Chronicle.)

La compagnie d'Anzin s'occupe de la construction d'un chemin de fer qui doit joindre l'Escaut à la Scarpe au point de Marchiennes, pour éviter les longs détours par Condé et Bouchain, les péages du canal de la Sensée, et racheter par ce chemin de fer les avantages que devait procurer au commerce de houilles du couchant de Mons, le canal de l'Esperre. Déjà les voitures locomotives pour le transport des charbons sont arrivées d'Angleterre dans les magasins de cette compagnie. Bientôt elles seront mises en activité aux

dépens de nos houillères qui auront cette concurrence de plus à soutenir sur les marchés des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

— Voici des détails sur la manière de voyager de l'empereur de Russie, qui expliquent l'accident qui lui est arrivé :

Ces sortes d'accidents sont fréquents en Russie où la rapidité du voyage est telle qu'on ne saurait s'en faire une idée exacte dans tout autre pays. Que l'on songe que l'empereur met ordinairement 36 heures pour faire le voyage de Saint-Petersbourg à Moscou, qui est de 780 werstes, près de 200 lieues de France, et l'on verra bien que rien en Europe ne peut être comparé à cette terrible manière de voyager.

La suite de l'empereur se trouve toujours à une grande distance, et souvent à plusieurs journées de sa personne. Tout son bagage consiste, en attendant, en une petite calèche très simple dans laquelle l'empereur se place, en manteau et en casquette, avec le seul comte Benkendorff, son compagnon ordinaire de voyage.

Un cocher et un valet de chambre forment toute leur suite provisoire. Le choc a été si rude cette fois, que la calèche n'a pas versé seulement sur le côté, mais complètement sans dessus dessous, présentant les quatre roues en l'air. Le cocher a été jeté à une grande distance, et en sera quitte pour quelques contusions un peu graves; le valet de chambre a été frappé violemment à l'œil qu'on n'espère pas pouvoir lui conserver, et l'empereur, froissé par la voiture et recevant le comte Benkendorff, qui est tombé sur lui de tout son poids, a eu la clavicle cassée, sans qu'il soit rien arrivé à son compagnon de voyage.

— On écrit de Jena 21 septembre :

Une assemblée nombreuse de naturalistes et de médecins d'Allemagne s'est réunie le 19 de ce mois à Jena, dans le bâtiment de l'académie; on avait fait des dispositions convenables pour sa réception et ses séances ont été ouvertes avec solennité par un discours de M. le conseiller intime docteur Kiefer, en qualité de directeur. LL. AA. RR. le grand-duc et le grand-duc héréditaire, S. A. R. le grand-duc d'Oldenbourg et S. A. le prince Edouard, fils de S. A. le duc Bernard de Saxe-Weimar etc., ont assisté à cette solennité, ainsi qu'un grand nombre d'amis des sciences, tel qu'il est rare d'en voir rassemblés ici.

On dit que les séances de cette assemblée dureront jusqu'au 28 de ce mois. Les membres seront invités par la cour à un dîner au Belvédère et le nombre des convives, y compris les personnages de haut rang, sera de près de 400.

— La population de la ville de Londres et de ses dépendances est actuellement de 1,350,000 âmes. La consommation de la houille s'élève à 360 millions de livres, ou à peu près un million de livres par jour.

D'après les journaux anglais la population actuelle des Etats-Unis est de 16,800,000 âmes y compris 400,000 Indiens. La population du même pays était en 1753 de 1,053,000; en 1810, de 7,249,908, et en 1820 de 9,716,188 âmes.

La population actuelle de Rome est de 153,678 âmes, non compris les Juifs; il y a dans cette ville 41 évêques, 1468 prêtres, 2623 moines et 1476 nonnes.

La population de Liège au 31 décembre 1835 était de 58,008 habitants; savoir quartier de l'Est, 14,193; quartier de l'Ouest, 11,525; quartier du Nord, 14,886; quartier du Sud, 17,704. A la fin de 1834 la population était de 57,995 habitants.

Il y a à Liège 9,856 maisons; savoir: quartier de l'Est, 2,964; quartier de l'Ouest, 1,827; quartier du Nord, 2,208; quartier du Sud, 2,859. Ainsi, terme moyen, il y a par maison, dans le quartier de l'Est, 4,2329 habitants; celui de l'Ouest, 6,518, celui du Nord, 6,1322, et dans celui du Sud, 6,5128.

Il y a à Liège, tant dans la ville proprement dite que dans les faubourgs, 290 rues, places, ponts ou quais.

ELECTIONS.

Les opérations électorales ont commencé ce matin. 714 électeurs ont pris part au scrutin. La majorité absolue sera donc de 358.

PS. Nous arrêtons notre tirage pour annoncer que les candidats dont les noms suivent ont été élus à une forte majorité, savoir :

- MM. Auguste Francotte-Piellain, industriel.
- Destrievaux, professeur à l'université.
- Hubart-Rodberg, fabricant.
- Auguste Delfosse, avocat.
- Closset-Wauters, industriel.
- Charles Bellefroid, député aux états.
- Nagelmackers, banquier.
- Scroux-Lassaux, échevin.
- Gloes, juge.
- Baron De Copis-Méan, propriétaire.

Monsieur Moritz-Bernard, oculiste opticien, de retour de sa tournée dans les Flandres, et avant de faire son voyage annuel à Paris, reste à la disposition de sa clientèle et de toutes les personnes qui désirent avoir recours à son art, jusqu'à mercredi prochain, 5 octobre, rue Pierrense, n° 330.

Le roi de France vient de souscrire pour ses bibliothèques au Cours de Paysage par Thénor. Cet important ouvrage, le seul qui soit expliqué par les principes de la perspective, base du dessin, et qui contient la description détaillée des arbres et des diverses parties qui composent le paysage, est presque terminé. La 14<sup>e</sup> livraison vient de paraître, et il ne doit y en avoir que 15. La majeure partie des villes ont fait acquisition de ce Cours pour leurs écoles de dessin. Le texte qui accompagne les planches est d'une telle clarté qu'il est à la portée de toutes les intelligences. Prix de cet ouvrage : pour Paris, 26 francs 25 cent; les départements, 27 francs 50 cent; l'étranger, 28 francs 50 cent. (franco.)

On souscrit chez l'auteur, place des Victoires, n° 6, et au bureau de ce journal.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui jeudi 29 septembre, 3<sup>me</sup> représentation du 2<sup>me</sup> mois d'abonnement.

La première représentation de la reprise de FIORELLA, opéra-comique en 3 actes, musique d'Auber.

Suivi de la deuxième représentation des MEUNIERs, divertissement en un acte.

DANSE : PAS DE DEUX dansé par M. Hasard et Mlle. Murat.

FINAL dansé par MM. Besancenot, Hasard, Mmes. Murat, Max, et les jeunes élèves de l'Ecole de Danse dirigée par M. Besancenot.

Incessamment la 5<sup>me</sup> représentation du GAMIN DE PARIS, et la 4<sup>re</sup> du CHUT, vaudeville en 2 actes.

En attendant, ROBERT-LE-DIABLE, grand opéra.

Le LUTHIER DE VIENNE, opéra comique.

UN DUEL SOUS LE CARDINAL DE RICHELIEU, drame.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

SOCIÉTÉ D'HARMONIE. (CASINO.)

Dimanche 2 octobre, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à onze heures, au foyer du théâtre royal, pour voter sur une proposition de la commission.

Le secrétaire, J. L. MOTTARD. 111

Dimanche 2 octobre, BAL au Petit Sans-Souci, sur Avroy.

DIMANCHE prochain, on JETTERA une ROUE de DINDONS, chez MÉLOTTE à HERSTAL. 939

Il s'est EGARÉ dans la matinée de mercredi 28 septembre, un petit CHIEN ANGLAIS ÉPAGNEUL, marqué noir et blanc. — Bonne récompense à qui le ramènera au n° 284, rue Scours de Hasque. 113

On a PERDU depuis le pont St. Julien jusqu'à l'endroit dit la bonne femme à Grivegnée, une CLEF de montre de dame et un CACHET avec topaze jaune. Récompense à la personne qui les remettra faubourg d'Améécœur, n° 298.

CABILLAUX, RIVETS, HUITRES ANGLAISES, HARENGS et ANCHOIS nouveaux, chez PERET rue Ste. Ursule.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv. Pont. CABILLAUX et RIVETS, chez ANDRIEN, rue Souv. Pont.

STOCKFICHES nouveaux détremés, ANCHOIS de Marseille, chez L. ANDRIEN fils, rue Souverain-Pont. 98

HUITRES ANGLAISES, chez TART, derr. l'Hôtel-de-Ville.

POISSONS de MER très frais, au Moridne, rue du Stockis.

A VENDRE 135,000 BRIQUES. S'adresser à Joseph MÉLART, batelier, à la Mallieu près Flône. 95

SOCIÉTÉ ANONYME

CORDAGES D'ALOES BRÉVETÉS.

Le seul magasin pour les provinces de Liège et de Namur, se trouve chez M. DARBFONTAINE-LAMBINON, place de l'Université, n. 263, à Liège.

Les prix sont inférieurs à ceux des cordes de chanvre. 6

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX.

J'ai l'honneur de prévenir les amateurs que j'arriverai avec un transport de CHEVAUX, fin de septembre, à l'Hôtel d'Angleterre. HOTTEGINDRE. 67

VENTE DE MEUBLES.

Vendredi 30 septembre courant, à 2 heures de l'après midi, le notaire PAQUE vendra à l'encan en la maison n°1524, cour des Cornillons, près St. Remacle, des meubles, consistant en boiseries, linges, literies etc. 104

M. DUMOULIN, facteur de pianos, rue sur Meuse, n. 445, seul dépositaire de la maison Roller et Blanchet, tient outre ces instruments et ceux de sa fabrique, un choix de pianos de Pape, et en loue de différents prix. Il continue à accorder les pianos et se charge à les réparer. 8

GRILLE EN FER BATTU,

De deux mètres et demi de longueur.

Et une PORTE en barreau, ouvrant en 4 parties,

A VENDRE,

Quai de la Sauvenière, n. 9.

SOIERIES, MODES, NOUVEAUTÉS, SCHALLS ET CACHEMIRE

Rue Vinave d'Ile, n° 606.

Mme. Beaujean-Bayet a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir une très belle partie de mérinos français, mérinos thibet, mérinos brochés, mérinos imprimés, satin de laine pour robes et pour manteaux, un grand assortiment de soieries en poul de soie, levantines, écharpes, gros de Naples, marcelines, etc.

Idem au dessous du cours des gros de Naples, marcelines et mousselines laine.

Elle a mis en vente aussi au-dessous du cours quantité de coupons d'indiennes, jaconats, etc.

Mme. BEAUJEAN-BAYET demande des DEMOISELLES sachant travailler dans les modes.

INSTITUTION FRANÇAISE

POUR LES DEMOISELLES, RUE SUR MEUSE N° 385, dirigée par Mlle. A. PENASSE.

On y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie, la mythologie, l'analyse, et généralement tout ce qui concerne la langue FRANÇAISE.

Les ouvrages à l'AIGUILLE y sont également enseignés. Orner l'esprit des jeunes personnes des connaissances requises et leur cœur des qualités qui les rendent vertueuses. Tel est le but qu'on s'y propose et qu'on s'efforcera d'atteindre.

VENTE D'OBJETS D'HABILLEMENTS.

MERCREDI cinq octobre, à deux heures de relevée, le receveur des domaines vendra dans la cour extérieure des prisons civiles et militaires de St. Léonard à Liège, une quantité d'objets d'habillements mis hors de service Argent comptant.

Le VENDREDI 30 septembre 1836, à 11 heures du matin, il sera, par le ministère de M. GILKINET, notaire à Liège, et pardevant M. OPHOVEN, juge de paix des cantons Nord et Est de la ville de Liège, en son bureau, situé rue Neuve, Derrière-le-Palais, n. 443, procédé à la vente aux enchères publiques 1. d'UNE MAISON avec cour, jardin et toutes dépendances, sise à Liège, sur la rue DES CROISIERS, portant le n. 213, enseignée ci-devant de la Boule-d'Or. Cette maison et le terrain qui en dépend, situés à proximité de la rue du nouveau pont, ont une superficie de 238 mètres et joignent à M. Fincoeur, à Mlle. Etienne, à M. De Crassier et à ladite rue des Croisiers. 2. Une MAISON et dépendances, sise à Liège, rue Féronstrée, n. 809, enseignée du Cœur-d'Or, propre au commerce, faisant le coin de la rue de la Clef, et joignant d'un côté à ladite rue de la Clef, de l'opposé à M. Goffart, de derrière à M. Carlier Demet et de devant à la rue Féronstrée.

S'adresser pour plus ample renseignements à M. le juge de paix, et en l'étude, à Liège, rue Féronstrée, n. 588 dudit M. GILKINET.

VIANDE. — BIÈRE. — VINAIGRE. — ET SAVON.

La commission administrative des hospices civils de Liège mettra en adjudication publique au rabais par voie de soumission, puis de vive voix et à l'extinction des feux, à la salle de ses séances, la fourniture des objets suivants nécessaires à ses établissements pendant l'année 1837 savoir:

1° Le mercredi seize novembre 1836, à 3 heures précises de relevée, la fourniture de la viande en un lot et celle de la bière aussi en un lot.

2° Le mercredi vingt-trois novembre 1836 à la même heure la fourniture du vinaigre de pomme en un lot et celle du savon noir aussi en un lot.

Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi au secrétariat de la dite commission où l'on peut voir tous les jours de 9 heures à midi les cahiers des charges. Le soumissionnaire de vinaigre de pomme devra joindre à sa soumission un litre de vinaigre pour échantillon. Les seuls soumissionnaires sont admis à concourir.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le MARDI, 4 octobre prochain, à 11 heures du matin, en présence de MM. OPHOVEN, juge de paix des quartiers du Nord et de l'Est de la ville de Liège, et FRÉSART, greffier, en leur bureau rue Neuve, derrière le Palais, n° 443, il sera procédé par le ministère de M. COURARD, notaire à Herstal, conformément à la loi du 12 juin 1816,

A la VENTE par licitation et aux enchères, d'une MAISON d'habitation, petit jardin à la suite, cour devant avec forge donnant sur la rue, situés en Laffbeau, commune de Herstal, tenant le tout du midi au sieur Jean Warnant, et du nord à Gérard Verbonchamps.

L'on peut prendre connaissance des titres de propriétés et conditions de la vente, en l'étude du notaire susdit.

MONT-DE-PIÉTÉ.

QUAI DE LA BATTE, N° 1112.

Mardi, jeudi, vendredi, 5, 6 et 7 octobre, à deux heures, VENTE des GAGES SURANNÉS reçus en juillet 1835.

Un JEUNE HOMME de 13 à 14 ans, qui désirerait entrer à l'établissement comme aide-sournoyé, peut se présenter chez le directeur soussigné.

Le 28 septembre 1836. Félix JEHOTTE.

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE. DEMANDE EN EXTENSION DE CONCESSION

DE

MINES DE HOUILLE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 29 septembre 1836, sous le n° 1459 du répertoire particulier, les sieurs Jean Michel de Clercx de Waroux, d'Alleur, Jean Toussaint Beco et Laurent Discry, de Chokier, Pierre David, de Stavelot, Emmanuel Tiberghien et François Maskens, de Bruxelles, Godfroid Lonkienne, Alexis Smal, Thomas Smal, Hyacinthe Dalloye, Henri André Morsonnie et la dame Marie Josephine Victoire Jacobs, veuve de François Nicolas Burneuville, ces six derniers de Huy, tous concessionnaires, copropriétaires et actionnaires de la mine de houille du Château du Sart, aux Awirs, ont demandé deux extensions de concession de mines de houille, comprenant ensemble des terrains d'une étendue superficielle de 107 hectares 28 ares et 14 centiares, dépendant des communes des Awirs et Horion-Hozémont.

La première de ces extensions, qui comprend 63 hectares 38 ares 72 centiares, est délimitée ainsi qu'il suit:

Au Nord, partant au débouché du sentier traversant le bois dit Longues Trixhes, par une ligne droite, longue de deux mille trois cent trente mètres, tirée sur la maison Pierre Monjoie, et s'arrêtant au ruisseau de Cowa.

Au Sud-Est et Sud, longeant ensuite le ruisseau de Cowa jusqu'à la rencontre du chemin de la Gotte; prenant alors le chemin de la Gotte et le continuant jusqu'aux limites Sud-Est d'une pièce de terre appartenant à la dame veuve Gardedieu; suivant ensuite ces limites, puis le chemin dit Suette jusqu'à la maison L. André; de cette maison par une ligne droite, longue de 545 mètres, se terminant à la maison Sébastien Gardedieu; puis par une 2° ligne droite, longue de 660 mètres, finissant à la maison Guillaume Delvenne.

Au Sud-Ouest, de cette dernière maison par une 3° ligne droite, longue de 502 mètres, aboutissant au débouché du sentier traversant le bois dit Longues Trixhes, point de départ.

La seconde extension, qui comprend 43 hectares 89 ares 42 centiares, est délimitée ainsi qu'il suit:

Au Nord-Ouest et au Nord, partant de la maison J. Bonniver près du chemin dit Barquette, en suivant la limite Sud de la concession du Sart d'Avette, formée par trois lignes droites tirées la première sur la maison A. Georges; la seconde sur la maison J. Paute et la troisième sur la maison Gilet, située au chemin de la Page.

Au Sud Est, prenant alors le chemin de la Page et le continuant vers Sud jusqu'à la rencontre d'une ligne droite, tirée de la limite Sud du bois Lemoine sur la maison J. Bonniver.

Au Sud, par cette ligne droite, longue de 1370 mètres jusqu'à la maison J. Bonniver, point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers soixante trois centimes par hectare.

La députation des états de la province de Liège, en exécution de la loi du 21 avril 1810 et de l'arrêté royal du 13 septembre 1818, et d'après la dépêche ministérielle du 11 juillet 1820, Arrête:

1° Les collèges des bourgmestres et échevins des villes de Bruxelles, Liège, Huy et Stavelot, et des communes de Horion-Hozémont, Awirs, Alleur et Chokier, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4° mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3° Immédiatement après l'expiration du 4° mois, les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prénommés. En séance à Liège, le 24 septembre 1836.

Présents: Messieurs baron Vandensteen, gouverneur président; Boussemart, Deleuw; Bellefroid; Waltéry; baron de Lamberts; de Colard-Trouillet, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme: Le greffier des états de la province de Liège; F. N. J. WARZÉE.

AVIS.

Il sera procédé le 10 octobre prochain au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'adjudication de la fourniture des objets d'équipement ci-après désignés qui seront nécessaires aux corps de l'armée pendant l'exercice 1837, savoir:

- 1. Passementerie en or et argent et objets de broderie.
2. Boutons et objets de cuiverie et en métal blanc.
3. Bonnets de coton.
4. Gants de laine.
5. Chaussettes de laine.
6. Garnitures en peau pour charivaris.
7. Etrilles, ciseaux, éperons, etc.
8. Objets de petit équipement et de pansement.
9. Flammes de lance avec étuis.
10. Caisnes de tambours et accessoires.

Les cahiers des charges auxquelles cette adjudication aura lieu sont déposés à la 2me division des bureaux de l'administration provinciale, où il pourra être pris connaissance. A Liège, le 21 septembre 1836.

VILLE DE LIÈGE.

RAMONAGE DES CHEMINÉES.

Le collège des bourgmestres et échevins rappelle aux habitants les dispositions de l'article 7 du règlement communal du 10 mars 1825, portant:

« Les propriétaires ou locataires feront ramoner exactement deux fois par an les cheminées où l'on fait du feu, savoir: dans les mois de mars et avril, et dans les mois de septembre et octobre. Il sera fait des visites générales dans les mois de mai et de novembre pour constater les contraventions. »

L'amende comminée par le règlement est de frs. 6 3/4 à frs. 21 1/2. A l'Hôtel-de-Ville, en séance, le 26 septembre 1836.

Le président du collège, Louis JAMME. Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

Des actions pour l'achat d'objets exposés au salon de Bruxelles, en 1836, sont déposés au secrétariat de la commune, ou l'on peut s'en procurer tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi. Liège, le 23 septembre 1836.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE. — Avis.

Les sieurs Roland et Cie. demandent l'autorisation de transférer leur fonderie de cuivre à petits creusets, établie au quai de l'Ourte, dans la maison n° 702, rue de l'Etuve.

Toute opposition à l'objet de cette demande, doit être adressée par écrit à l'administration dans le délai de quinzaine.

Liège, le 26 septembre 1836.

BOURSES.

PARIS, LE 26 SEPTEMBRE.

Table of exchange rates for Paris, Sept 26, including items like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Napl. Cert. Falc.', 'Esp. D. act. 5 p. c.', '1er nov.', 'Esp. D. diff. s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belgiq. Empr. 1831', 'Banque de Belg.', with values ranging from 80 to 425.

LONDRES, LE 26 SEPTEMBRE.

Table of exchange rates for London, Sept 26, including items like '3 p. c. consolidés', 'Bel. em. 1832 C. D.', 'Holl. Dette active', 'Portugais, 5 p. c.', 'Id. 3 p. c.', 'Espagne. Cortés.', 'Différées', 'Passives', 'Russie', 'Brésil. Empr. 1834', with values ranging from 33 to 79.

AMSTERDAM, LE 27 SEPTEMBRE.

Table of exchange rates for Amsterdam, Sept 27, including items like 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2 p. c.', 'Différée', 'Billet de change', 'Syndic. d'amort.', '3 1/2 p. c.', 'Sec. de comm. P. B.', 'nouvelle', 'Russie, H. et C. 5', '1829, 5', 'Inscr. au gr. livre', 'Certif. à Amst.', 'Pologne. L. n. 300f.', 'Lots de Rd. 50 f.', 'Espagne. E. Ard.', 'Dito grd.', 'Dette différ. anc.', 'nouveau', 'passive', 'Autriche. Métal. 5', with values ranging from 33 to 97.

ANVERS, LE 28 SEPTEMBRE.

Table of exchange rates for Antwerp, Sept 28, including items like 'ANVERS. Det. active', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', 'Holl. Dette active', 'Rente remboursab.', 'Autriche. Métal.', 'Lots de fl. 100.', 'de fl. 250.', 'de fl. 500.', 'Poloc. Lots fl. 300.', 'fl. 500.', 'BRÉSIL. E. à L. 1824', '80 p.', 'ESPAG. Emp. 1834', 'D. dif. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette diff.', with values ranging from 0 to 98.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations, including 'Amst., c. jours', 'Rotterd. Idem', 'Paris, Idem', '2 mois', 'Lond. pr. Estr. c. j.', '2 mois', 'Ham. pr. 40 Hb. c. j.', '2 mois', 'Bruxelles et Gand', with values ranging from 58 to 14.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 28 SEPTEMBRE 1836.

Les fonds espagnols ont été très fermes à notre bourse de ce jour. — Ardoin ouvert 22 1/2 3/4 23 23 1/4 1/2 3/4 24 le 1/4 1/2 3/4 25, après 24 3/4 5/8 1/2 5/8 3/4 25 le 1/8 et resté 25 1/4 A. au comptant.

BRUXELLES, LE 28 SEPTEMBRE.

Table of exchange rates for Brussels, Sept 28, including items like 'Dette active', 'Emp. R., fin cour.', 'Emp. de 30 mill.', 'Emp. dec. v. 1832.', 'Act. Société Gén.', 'So. de Com. de qu.', 'Ban. de Belgique', 'So. du c. de S.-O.', 'S. Hauts-Four.', 'Bauq. fone.', 'S. du Cha. Flenu.', 'Wasme-Hocru.', 'Sclassin.', 'Société nationale', 'Levant de Flenu.', 'Charb. d'Ougrée.', 'Sars-Longchamps.', 'Chemin de fer.', 'Four. des Venues', 'Chatelineau', 'St. Léonard.', 'Verrieres Charleroi', 'Espérance', 'Dette active. Hol.', 'Syn. d'amort.', 'Lost. r. av. coup.', 'inscrip.', 'Métalliques', 'Naples', 'Emp. Ard. 1835', 'D. différée', 'Id. 1835', 'Brésil Rotsch.', 'Rome', with values ranging from 0 to 140.

VIENNE, LE 19 SEPTEMBRE.

Métalliques, 103 1/2. — Actions de la banque, 136 0/0.

PLACE D'ANVERS, LE 28 SEPTEMBRE.

VENTES.

Coton. — La demande a été très-active aujourd'hui, on a traité environ 700 balles Géorgie et Nouvelle-Orléans, mais les prix en sont restés inconnus, ce lainage reste soutenu.

Café. — Affaires minimes, 100 balles Brésil à 33 cents. — Environ 200 balles Batavia à prix divers.

Sucre brut. — On a fait 90 caisses Havane blond à fl. 21 1/2 par. national, 50 dito dito à 22 1/2 pavillon étranger, et 71 caisses dito prix non indiqué.

Sucre raffiné. — 23,000 kilos loms, sans indication du prix.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.